

# MISSION D'AFFAIRES PRET A PORTER – DECORATION- AMEUBLEMENT – ACCESSOIRES – TEXTILE TECHNIQUE

## EMIRATS ARABES UNIS- DUBAÏ / ABU DHABI

Du 27/02/2012 au 29/02/2012



### OBJECTIFS DE LA MISSION

- ◆ Découvrir et cerner le fonctionnement du marché
- ◆ Evaluer le volume du marché
- ◆ Positionner et adapter votre offre aux us et coutumes des marchés orientaux.
- ◆ Rencontrer vos futurs clients et/ou partenaires
- ◆ Prendre des parts de marché dans le Golfe persique

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION 27 janvier 2012

### INFORMATION

**Mehdi BOUZEKRI,**  
Conseiller Moyen Orient,  
CCI International Nord de France  
Tél : 03 59 56 21 46  
Email : [m.bouzekri@cci-international.net](mailto:m.bouzekri@cci-international.net)

**Stéphane Bourlet**  
Responsable filière Environnement de la Maison  
CCI International Nord de France  
Tel : 03 59 56 22 35  
Email : [s.bourlet@cci-international.net](mailto:s.bourlet@cci-international.net)

### EMIRATS ARABES UNIS



- ◆ 5 millions d'habitants (80% d'étrangers).
- ◆ 7.4% de croissance.

#### Projets « Prestige » :

- ◆ Le plus grand parc de musée du monde à Abu Dhabi : Le Louvre / Guggenheim (32 000 m²).
- ◆ Ouverture de l'Opéra de Dubaï en 2013.
- ◆ Complexes hôteliers touristiques et immobiliers de luxe.

#### Une clientèle locale et internationale à très fort pouvoir d'achat.

- ◆ Un secteur résidentiel privé avec un gros pouvoir d'achat en recherche perpétuel de nouveautés.
- ◆ Forte attractivité des consommateurs pour le « Made in France »
- ◆ 80% d'expatriés à fort pouvoir d'achat qui souhaitent retrouver les produits habillement / déco et environnement de la maison qu'ils ont l'habitude de consommer en Europe.
- ◆ Une plateforme de redistribution pour les autres pays du Golfe persique et le monde entier.

### NOTRE OFFRE

#### EMIRATS ARABES UNIS

du 27 février au 29 février 2012



#### 1. Préparation à la mission

- Diagnostic pour validation de l'adéquation produit / marché
- Réunion de préparation à la vente au Moyen-Orient
  - Panorama du marché et de ces mécanismes de fonctionnement
  - Projets sur lesquels vous pourrez vous positionner
  - Aspects culturels « Doing business »

#### 2. La logistique

- Vol Paris – Dubaï – Dubaï – Paris
- Hébergement 3 nuits + petits déjeuners

#### 3. La prospection

- Programme de RDV individualisés et ciblés selon votre cahier des charges à Dubaï et Abu Dhabi
- Accompagnement de CCI International (interprétariat, conseil au développement, débriefing)

### LE PROGRAMME

#### Dimanche 26 février :

Départ de l'aéroport Charles De Gaulle

#### Lundi 27 février :

**Matin** : réunion de briefing à la mission économique de Dubaï et témoignages d'entreprises françaises installées aux EAU

**Après-midi** : Rendez-vous individuels

#### Mardi 28 février :

Rendez-vous individuels

#### Mercredi 29 février :

Rendez-vous individuels

#### VOS CONTACTS

**Mehdi BOUZEKRI**, Conseiller Moyen Orient,  
m.bouzekri@cci-international.net  
T. 03 59 56 21 46

**Stéphane BOURLET**, Conseiller Textile, Habillement et  
environnement de la maison  
s.bourlet@cci-international.net / T. 03 59 56 22 35

### LE BUDGET

<b>Coût de la mission hors subvention</b>	<b>3835 € TTC*</b>
Subvention accordée par le Conseil régional Nord-Pas de Calais(1)	1917.50 € TTC
<b>Montant à régler, pour les entreprises éligibles à l'aide régionale Nord-Pas de Calais</b>	<b>1917.50 € TTC</b>
<b>Montant TTC à régler, pour les entreprises non éligibles à l'aide régionale Nord-Pas de Calais</b>	<b>3835 € TTC</b>

*Toute entreprise annulant sa participation ne pourra bénéficier de subvention.*

*\* Toute modification des prix négociés sera répercutée sur le prix global (variation du taux de change, hausse des prix)*

(1) Conditions d'éligibilité à l'aide régionale Nord-Pas de Calais : entreprise du Nord-Pas de Calais de moins de 250 salariés, au CA annuel < 50 millions € ou au total de bilan < 43 millions €, et non détenue à plus de 25 % du capital par une entreprise ne correspondant pas à ces critères

### SUIVI POST MISSION

#### Suivez et Capitalisez sur vos contacts initiés pendant la mission durant 3 mois

##### CETTE PRESTATION COMPREND

- Transmission à votre entreprise du récapitulatif complet de la prospection initiale
- Lettre de remerciement aux contacts établis pendant la mission dans les 8 jours suivant la fin de mission. Ce courrier répond aux standards culturels du pays : langue, forme, contenu...
- Relance téléphonique de tous les rendez vous réalisés ainsi que des prospects intéressés non disponibles dans la limite de 10 contacts aboutis pour cette deuxième cible
- Transfert des demandes vers votre entreprise « au fil de l'eau » pendant 3 mois
- Copie des échanges de mail au conseiller géographique de CCI International.
- Compte rendu trimestriel de fin de suivi par le
- Bilan final incluant des préconisations précises
- Définition d'une stratégie de développement à moyen terme

Coût pour les entreprises non éligibles : 1.435,20 € TTC

Subvention de 80 % du Conseil Régional : 1.148,00 € TTC

Coût pour les entreprises éligibles (1) : 287,00 € TTC

# BON DE COMMANDE

## MISSION TEXTILE EMIRATS ARABES UNIS DU 26 AU 29 FEVRIER 2012

**A renvoyer complété avec un chèque du montant correspondant  
Avant le 27 janvier 2012 à Mehdi BOUZEKRI  
CCI International - 299 boulevard de Leeds - 59777 Euralille**

Je soussigné (nom, prénom) : .....

Fonction : ..... Agissant pour le compte de l'entreprise ci-après :

Raison sociale ..... N° de Siret .....

Adresse (rue et ville) .....

Tel ..... Portable : .....

Site Internet ..... NAF .....

Activité principale de la société : ..... Effectifs .....

CA ( K€) ..... CA export (K€).....

Nom du ou des voyageurs ..... Fonction : .....

Nom du ou des voyageurs ..... Fonction : .....

**Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, à en respecter toutes les clauses et m'engage à commander la prestation proposée aux conditions prévues récapitulées ci-dessous :**

Coût réel TTC du package	3835 €
Subvention accordée par le Conseil régional (*)	1917.50 €
<b>Montant à régler pour les entreprises éligibles à l'aide régionale Nord-Pas de Calais :</b>	<b>1917.50 € TTC</b>
<b>Montant à régler pour les entreprises non éligibles à l'aide régionale Nord-Pas de Calais :</b>	<b>3835 € TTC</b>

**Je souhaite profiter de l'offre exceptionnelle de suivi post mission au prix subventionné de : 287 €TTC**

\* Pour bénéficier de l'aide votre société doit impérativement remplir les conditions d'éligibilité voulues par le Conseil régional. « Est éligible l'entreprise qui répond à la définition communautaire de la PME (effectif total inférieur ou égal à 250 salariés, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou dont le bilan ne dépasse pas 43 millions d'euros et qui n'est pas filiale d'entreprise dont l'effectif est supérieur à 250 salariés), et qui respecte le critère de l'indépendance tel qu'il est défini au paragraphe 3 de l'article 1 de l'annexe de la recommandation de la commission du 03 avril 1996 relative à la définition des petites et moyennes entreprises. » Toute déclaration erronée ou avis négatif ultérieur du Conseil régional entraînera le remboursement par l'entreprise de la subvention indûment perçue.

Toute modification des prix négociés sera répercutée sur le prix global (variation du taux de change, hausse des prix, etc.)  
Ubifrance et le Conseil régional Nord-Pas de Calais se réservent le droit de modifier le montant de leurs subventions  
Toute entreprise annulant sa participation ne pourra bénéficier de subventions.

- Je confirme par la présente que mon entreprise répond aux critères d'éligibilité
- Je règle à CCI International avec le présent engagement **un montant de 50% du coût total TTC** de la mission soit par personnes **958.25 € TTC**

- Je souhaite profiter de l'offre de suivi post mission :  
pour les sociétés éligibles à la subvention régionale **287 € TTC**  
pour les sociétés non éligibles à la subvention régionale **1 435.20 € TTC**

**Je joins un chèque du montant concerné émis à l'ordre de la CCI de région Nord de France**

**Bon pour engagement de participation**

Date cachet et signature autorisée de l'entreprise

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## I. Organisation de la prestation

- 1.1 La prestation proposée par CCI International Nord de France a pour objectif de mettre en contact les responsables d'entreprises françaises ou bien les membres d'un pôle d'excellence ou de compétitivité avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'information. CCI International Nord de France détient un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relations d'entreprises et d'organisation de rendez-vous avec des prospects, a déjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et dispose via ses conseillers géographiques d'une expertise pays reconnue.
- 1.2 CCI International Nord de France est une entité portée administrativement par la CRCI du Nord Pas de Calais (2 Palais de la Bourse, BP 500 - 59000 Lille Cedex). Toutes les factures seront émises et encaissées par la CRCI du Nord Pas-de-Calais. Les éventuels remboursements ou avoirs seront également effectués par la CRCI du Nord Pas de Calais.
- 1.3 La prestation de CCI International Nord de France inclut l'ensemble des frais d'organisation à savoir :
- les dépenses telles que précisées dans l'offre et le bon de commande
  - les frais de mission du(es) collaborateur(s) de CCI International Nord de France
- 1.4 Dans la prestation de CCI International Nord de France ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bon de commande :
- les transports internes et les frais de restauration non prévus au programme
  - la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise
  - les assurances : accident, bagages, rapatriement, envoi d'échantillons
  - les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement des ces derniers et les frais d'excédent de poids
  - l'assistance d'un interprète : prestation, hébergement, repas, transport
  - les dépenses personnelles
  - les frais de visas, les frais d'interprétariat non prévus

## II. Conditions de participation et de paiement

- 2.1 Les prestations rendues par CCI International Nord de France font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux entreprises fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.
- 2.2 Les entreprises confirment leur participation en retournant à CCI International Nord de France (Espace International, 299 Boulevard de Leeds F - 59777 Euralille) ou bien à tout autre adresse spécifiée sur le bon de commande :
- Le bon de commande dûment complété et signé par une personne autorisée dans l'entreprise
  - Un acompte de 50% du montant total de la prestation
  - Un acompte d'un montant différent pourra être demandé. A réception CCI International Nord de France accusera réception de la commande, confirmera son accord et retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu. **Pour tout montant inférieur à 1000€ le règlement intégral à la commande sera demandé.**
- 2.3 Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent CCI International Nord de France que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.
- 2.4 La réception des pièces indiquées en 2.2. constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par CCI International Nord de France.

- 2.5 Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre. Toute déclaration erronée ou avis négatif ultérieur du Conseil régional entraînera le remboursement par l'entreprise de la subvention indûment perçue.
- 2.6 A l'issue de la prestation, CCI International Nord de France émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la mission incluant les frais de mission supplémentaires le cas échéant, diminué du montant de l'acompte versé. Cette facture est envoyée par courrier au client. Le solde devra être réglé sous 30 jours fin de mois.

## III. Information et confidentialité

- 3.1 Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre à CCI International Nord de France toutes les informations commerciales nécessaires à la bonne réalisation de la mission (tarifs, prix, questionnaire de préparation etc...). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être remis aux partenaires potentiels.
- 3.2 CCI International Nord de France s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, il s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de sa prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du client.
- 3.3 CCI International Nord de France pourra mentionner le nom du client dans ses références commerciales

## IV. Conditions d'annulation de la prestation

- 4.1 **Du fait de CCI International Nord de France**  
Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, CCI International Nord de France se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires.
- 4.2 **Du fait du client**  
La réception par CCI International Nord de France du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes. Si l'annulation intervient :
- Moins de 5 (cinq) jours avant la date de début de la mission : CCI International Nord de France conservera 100% du montant total de la prestation.
  - Moins de 15 (quinze) jours avant la date de début de la mission : CCI International Nord de France conservera 70% du montant total de la prestation.
  - Au delà de 15 jours avant le début de la mission : CCI International Nord de France conservera 50% du montant total de la prestation.

## V. Assurances

CCI International Nord de France n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la mission. La société est invitée à souscrire toutes les assurances nécessaires à ce sujet.